

Année Refondation
Carnet de Route de l'Unité pastorale refondée des Collines
pour les années pastorales 2017 - 2020

1. Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Evangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Evangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale des Collines. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'accompagnement pastoral. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2016-2017, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants des Collines forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

2. L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, -c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent-, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle -et donc de toute Paroisse- doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublie trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3. A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans l'Eglise locale des Collines, il est important de ne pas perdre de vue le paysage de l'Unité pastorale, étendu sur 3 communes : 21 clochers sur 3 communes situées en zone rurale. Une Unité pastorale vaste, avec de multiples richesses.

Depuis plusieurs années, l'Unité pastorale des Collines est attentive à tous ses paroissiens et leur offre déjà de nombreux moyens pour devenir chrétien : la Parole de Dieu et les sacrements ; une « famille » avec qui l'on peut prier et partager les joies et les peines de l'existence ; une présence significative dans la vie sociale, notamment auprès des plus fragilisés ; une place toute spéciale réservée aux jeunes ; un soutien et un encouragement dans les engagements de solidarité ; avec un égard considérable pour l'accueil, la convivialité, la formation et le ressourcement.

Dans la foulée de la marche préparatoire à la refondation en août 2016 dans les 21 paroisses de l'Unité pastorale des Collines, dans la foulée de l'assemblée régionale du 22 septembre où Mgr Harpigny est venu rappeler aux baptisés de la région pastorale d'Ath quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, et dans la foulée de l'assemblée des Collines le 23 octobre 2016, des groupes de travail se sont mis en place dans notre Unité pastorale et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme actions prioritaires pour les 3 années à venir :

◆ **Les missions**

Depuis 2013, les clochers du pôle de Frasnes ont reçu la visite de leur curé, via la mise en place d'une pastorale itinérante.

La marche préparatoire à la démarche de refondation s'est étendue aux 21 clochers.

Cette **démarche missionnaire** de « sortie vers les périphéries », chère au pape François, a porté de nombreux fruits et est retenue par tous les groupes de travail comme action prioritaire à poursuivre auprès de tous les paroissiens de l'Unité pastorale des Collines, en veillant à l'organiser également dans les pôles de Flobecq et Ellezelles.

Témoins de l'espérance et du rayonnement de la joie de l'Evangile dans nos petites communautés locales rurales, ces missions permettent d'y vivre des temps forts, de se rencontrer, de partager en toute simplicité, de redécouvrir le sens de l'accueil, de la prière en communauté, de la joie d'être ensemble.

Elles sont donc un des moments par excellence où chacun **reprend goût à l'Evangile**, où se développent des **liens** entre les clochers, où s'articule une capacité de **proximité** à une vie d'Eglise qui se déploie plus largement.

Les missions redonnent de l'enthousiasme et du dynamisme à nos communautés locales, où chacun peut trouver sa place.

En vue de faciliter les missions itinérantes à l'avenir, une **permanence mobile**, sous la forme d'une caravane, sera organisée pour permettre de se rendre directement auprès des paroissiens de chaque clocher.

Cela permettra aussi de créer plus de liens et de solidarités, notamment envers les personnes esseulées ou en difficulté.

◆ L'accueil

De toutes parts également apparaît l'importance de la place à réserver à « l'accueil ».

Dans chaque clocher ou grappe de clochers dans laquelle se déploie une authentique petite cellule de vie chrétienne, une **équipe de vie de clocher** sera mise en place. Elle sera, comme sa dénomination l'indique, un petit groupe de personnes dynamique et accueillant qui portera la vie du clocher et qui sera en relation étroite avec les autres équipes des clochers et de l'Unité pastorale, notamment l'EAP, l'équipe liturgique, l'équipe de catéchèse et l'équipe de la diaconie.

Elle veillera à réaliser des projets au sein de son clocher et sera attentive au charisme de chacun.

Chaque petite équipe de vie de clocher choisira, pour une durée de 3 ans, la personne qui la représentera au sein du Conseil pastoral et coordonnera ce qui se vit sur place. Ce représentant sera signalé dans le village comme « point de contact » physique du clocher et désignée personnes-relais de clocher (décret 8 et document diocésain « Le Conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisses », pp 28-29).

La plupart des églises de l'Unité pastorale sont ouvertes en journée. Nous gardons le souci d'**ouvrir toutes les églises** dans la mesure du possible.

La « Journée des églises ouvertes et accueillantes » est un événement important. Elle sera le moment idéal pour proposer un **temps de fête pour toute l'Unité pastorale**.

L'**accueil** dans les paroisses sera particulièrement soigné ainsi que l'accueil des habitants du village dans les églises.

◆ Les familles

Le **lien entre les familles et la communauté** doit être entretenu.

Il est primordial d'accueillir les familles, de les informer, de les inviter, d'inventer et de leur proposer des activités et des temps de convivialité.

L'**accueil des familles dans l'Eglise** est un objectif essentiel dans lequel toute l'Unité pastorale s'investira. Des réflexions seront menées afin de proposer un accueil adapté aux multiples modèles de la famille et en tenant compte du rythme des familles. Un soin tout particulier sera donné aux nouvelles familles ainsi qu'à l'accueil des enfants le plus tôt possible à l'église.

Une attention spéciale sera accordée aux conclusions de synode des familles, en cours dans notre diocèse.

Des **animations** seront proposées, que ce soient via des organismes (Vie nouvelle, Groupecroissance.be, La Pairelle, Parcours alpha,...) ou par des projets portés par l'Unité pastorale : trucs et astuces pour la catéchèse en famille, repas de la Saint-Valentin, témoignages de familles en retraite et temps de ressourcement.

Un **concours** sera initié tel qu'un parcours de geocaching.

Une **messe des familles** sera célébrée de temps à autre, éventuellement en lien avec une de ces animations, et des temps de **rencontres intergénérationnelles** seront organisés.

Des **activités pour les plus petits** seront réalisées telles que des prières-pyjamas, la préparation par les enfants d'une célébration dominicale, ...

Ponctuellement, un **grand événement** sera mis sur pied et sera l'occasion d'un rassemblement fédérateur pour les familles : un concert, une marche, ... Il pourrait être le fruit d'une collaboration avec les écoles (décret 10) ou rejoindre une initiative proposée par la région, par le diocèse ou plus largement encore.

L'accent sera mis sur les initiatives visant à **aller à la rencontre des familles**, à rendre des visites aux jeunes familles (via les catéchistes, via les fêtes et repas scolaires, via les mouvements de jeunesse...).

Des temps de rencontre seront organisés pour les familles, pour les fiancés, pour les couples et pour les jeunes parents.

Des moments d'**écoute et de prière** seront imaginés pour les familles : des temps de partage des difficultés familiales auprès d'un couple à l'écoute par exemple, des temps de formation à la prière, des temps de prière spécifiques pour les mamans et les papas.

Un **fichier reprenant les coordonnées** des familles sera constitué en vue d'améliorer la communication et de permettre divers contacts avec les familles (informations, visites, ...).

◆ **Le vivre-ensemble**

La **convivialité** incite à la rencontre, au partage, à la découverte, à l'attention, et à la construction de relations chaleureuses.

C'est pourquoi les occasions de se réjouir ensemble autour d'un petit repas ou d'un café seront favorisées. Des **soirées ludiques intergénérationnelles** avec moment de convivialité seront préparées chaque mois au centre pastoral (où chacun pourra disposer de jeux de société, de kickers...). Des **soirées ciné-débat** sur des thèmes mobilisateurs seront également présentées au centre pastoral. Une **grande fête** rassemblera tous les paroissiens lors de certaines circonstances telles que la fin d'une mission, le début/fin de la fin de l'année pastorale, ou bien encore lors de nouveaux projets dans notre Unité pastorale.

◆ **La solidarité et l'entraide**

Dimensions fondamentales de notre vie en société, la fraternité et la solidarité feront également l'objet de toute la considération de l'Unité pastorale des Collines dans les divers clochers.

Le souci de **proximité** est ici aussi bien réel. Les personnes malades, les personnes en maison de repos ou dans les hôpitaux, les personnes isolées ou en difficulté seront rejoints par les équipes de volontaires.

Concrètement, l'**équipe de visiteurs de malades** sera renforcée et redynamisée. En lien avec les équipes de vie de clocher, un **listing des personnes à contacter** sera élaboré en cas de besoin d'une visite, d'un service, de recevoir la communion ou un sacrement, ainsi qu'un index des personnes disponibles dans chaque clocher pour assurer du **covoiturage** vers les célébrations et événements paroissiaux.

Par clocher, il sera utile de désigner une personne dont la mission consistera à « repérer » les familles en difficulté ou les personnes isolées et de leur renseigner les possibilités d'aide existantes.

Dans le but d'aider les personnes précarisées dans leurs démarches administratives, le « **service d'un écrivain public** » sera proposé pour accompagner ces paroissiens et les guider. Des bénévoles sont déjà prêts à s'engager dans ce type de service. Cette proposition sera réfléchiée en lien avec la permanence mobile réalisée au moyen de la caravane ou via une permanence au centre pastoral.

Un concours sera mis sur pied consistant en la création **d'un jeu sur le thème de la solidarité**.

Afin de sensibiliser davantage les paroissiens au sentiment humanitaire qui pousse à s'entraider, à apporter son soutien et à poser des gestes de solidarité et d'accueil, des **conférences** traitant de la pauvreté ou de la solidarité seront prévues de temps à autre.

En vue de favoriser la **collaboration avec les écoles** catholiques (décret 10), un lien sera conservé entre la paroisse et les écoles de l'Unité pastorale.

Une attention similaire sera portée au **Patro**, avec lequel des contacts réguliers seront maintenus.

A l'occasion de la fête des grands-parents ou du nouvel an, les enfants de l'Unité pastorale seront invités à remettre à une personne âgée un dessin réalisé en collaboration avec les directeurs d'école et les dirigeants du Patro (décret 5 du synode des jeunes).

◆ Les célébrations

Un soin particulier sera porté aux **célébrations festives** telles que les messes des jubilaires, la messe de St-Eloi, la messe de minuit à Noël,...

L'**équipe liturgique** (décret 9) sera remodelée et élargie en vue de donner un souffle nouveau aux célébrations. Elle travaillera en lien étroit avec les équipes de vie de clochers. Sa mission consistera à proposer les **outils** nécessaires pour pouvoir vivre des célébrations diversifiées et riches, avec des assemblées participatives. Elle proposera des **temps d'échange et de formation** aux acteurs de la liturgie (décret 32 et décret 35).

Des célébrations festives seront assurées ponctuellement dans chaque clocher en tenant compte de ses spécificités et un **calendrier de l'année liturgique** les renseignera.

Une réflexion sera menée sur les **lieux les plus adaptés** pour accueillir ces célébrations et les divers rassemblements.

Un **fédérateur de choristes** sera désigné en vue de coordonner les chorales lors des célébrations inter-clochers, et notamment lors des grandes fêtes.

Afin de découvrir les richesses des paroissiens provenant d'autres contrées et de renforcer les liens entre tous, une **messe multiculturelle** sera célébrée de temps en temps.

L'**Eucharistie dominicale** doit pouvoir être organisée, de façon systématique tout au long de l'année, en au moins un lieu de culte (décret 33§3).

Dans notre Unité pastorale des Collines, **les lieux où l'Eucharistie est actuellement célébrée chaque week-end** sont les suivants :

Le samedi à :

- Ellezelles-Grandmonceau Saint-Antoine de Padoue à 17h45
- Frasnès en l'église décanale Saint-Martin à 18h
- Wodecq Saint-Quentin à 19h

Le dimanche à :

- Lahamaide Sainte-Marie-Madeleine à 8h30
- Ellezelles Saint-Pierre-aux-Liens à 9h45
- Flobecq Saint-Luc à 11h

A Montroeuil-au-Bois Saint-Martin, lieu de pèlerinage marial, une messe dominicale fixe est également célébrée, le dimanche à 16h30. Elle accueille surtout les pèlerins.

◆ La catéchèse

La **réforme catéchétique** diocésaine est petit-à-petit mise en œuvre dans nos clochers.

Plusieurs fois par an se tiennent des rencontres de **catéchèse intergénérationnelle**, qui permettent aux familles de cheminer auprès de leurs enfants et de vivre des moments d'approfondissement de leur foi.

Pendant le Carême, un temps d'arrêt est proposé à tous lors des traditionnelles **24 heures de ressourcement**.

Une fois par an se vit une **célébration festive** en présence de tous les catéchistes lors de laquelle les enfants de la catéchèse présentent ce qu'ils ont préparé durant l'année.

Il y a quelques demandes de la part d'adultes pour les sacrements de l'initiation chrétienne.

Les **catéchumènes** sont accompagnés dans leur cheminement par une petite équipe.

◆ Le centre pastoral

L'Unité pastorale a choisi d'établir son centre pastoral à la Belle-Eau, 8 rue de la Belle-Eau à Frasnes. Ce centre est situé dans un parc et dispose d'un grand parking, d'une grande salle avec scène, d'une autre salle de taille moyenne et de divers petits locaux, ainsi que d'un coin sanitaire et d'une petite cuisine.

Ce centre sera « une maison » qui favorisera l'accueil, la convivialité, la formation et le ressourcement (décret 11 et décret 58) et qui donnera le signe d'une Eglise vivante et accueillante au milieu des habitants du terroir des Collines.

Une **petite équipe logistique** sera mise sur pied pour la gestion concrète et l'entretien de ce site.

Deux secrétariats continueront à assurer une permanence d'accueil et de réception pour les demandes de baptême, mariage, funérailles, intentions de messe,... ainsi que divers travaux administratifs : permanences les mardi matin (cure de Ellezelles) et vendredi matin (cure de Frasnes).

◆ Les Fabriques d'église et ASBL

Un groupement de Fabriques d'église, le GEFEFRA, existe déjà depuis 10 ans pour les 16 clochers de la commune de Frasnes-lez-Anvaing. Ce groupement est une instance importante de coordination, entre les Fabriques d'église et la commune. Pour des raisons de cohérence et d'efficacité, le travail de celui-ci sera soutenu par tous les paroissiens. Une manière similaire de travailler verra le jour dans les clochers du pôle d'Ellezelles. La bonne collaboration de toutes ces instances est une pratique fondamentale.

Dans le même esprit, l'ASBL de gestion matérielle de l'Unité pastorale (ASBL AOP des Collines, Association des Œuvres Paroissiales des Collines) continuera à porter les questions financières et immobilières de toute l'Unité pastorale (décret 12).

◆ L'Equipe d'animation pastorale (EAP)

Le 1^{er} octobre 2017, lors de la célébration de lancement de l'Unité pastorale refondée, une nouvelle Equipe d'animation pastorale sera envoyée en mission (décret 6). Dorénavant, l'EAP et le Conseil pastoral se renouvelleront en même temps.

◆ Le Conseil pastoral (CP)

Un Conseil pastoral de l'Unité pastorale sera créé. Il prendra ses fonctions lors de l'envoi de l'Unité pastorale refondée le 1^{er} octobre 2017. Il regroupera des représentants des clochers et des membres issus des différentes équipes (décret 7).

Le Conseil pastoral sera le lieu de concertation au service de la mission de l'Eglise sur notre Unité pastorale – voir le document diocésain « Le Conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisses ».

Comme le décret 7 le demande, le Conseil pastoral veillera à être particulièrement à l'écoute des personnes portant des responsabilités pastorales dans des secteurs de la mission de l'Eglise qui ne sont pas nécessairement directement paroissiaux (enseignement, jeunes, solidarité...)

Le Conseil pastoral travaillera avec l'EAP dans un climat de confiance et de collaboration afin de permettre une bonne articulation entre les demandes et propositions émanant des deux pôles de la paroisse : à savoir le pôle ministériel (EAP) et le pôle synodal (CP).

Le Conseil pastoral, présidé par le curé, se réunira au rythme d'une réunion par trimestre.

Pour les trois années pastorales à venir, les instances suivantes seront représentées au Conseil pastoral :

- Les 21 clochers de l'Unité pastorale :
 - le clocher d'Ainières (Saint-Vincent)
 - le clocher d'Anvaing (Saint-Amand)
 - le clocher d'Arc (Saint-Martin)
 - le clocher de Buissenal (Saint-Antoine l'Ermite)
 - le clocher de Cordes (Saint-Georges)
 - le clocher de Dergneau (Saint-Servais)
 - le clocher d'Ellezelles (Saint-Pierre-aux-Liens)
 - le clocher d'Ellignies (Saint-Quentin)
 - le clocher de Flobecq (Saint-Luc)
 - le clocher de Forest (Saint-Vaast)
 - le clocher de Frasnes (Saint-Martin)
 - le clocher de Grandmonceau, Ellezelles (Saint-Antoine de Padoue)
 - le clocher d'Hacquegnies (Saint-Nicolas)
 - le clocher d'Herquegies (Sainte-Anne)
 - le clocher de Lahamaide (Sainte Marie-Madeleine)
 - le clocher de Montroeuil-au-Bois (Saint-Martin)
 - le clocher de Moustier (Saint-Martin)
 - le clocher d'Oeudeghien (Saint-Nicolas)
 - le clocher de Saint-Sauveur (Saint-Michel)
 - le clocher de Wattripont (Saint-Nicolas)
 - le clocher de Wodecq (Saint-Quentin)

- Les différents services de l'Unité pastorale :
 - l'équipe de visiteurs de malades
 - l'équipe de solidarité
 - le monde de la jeunesse
 - l'équipe liturgique
 - l'équipe des catéchistes
 - l'équipe d'accompagnement des familles en deuil

En annexe de ce carnet de route figurent les membres du Conseil pastoral et la cellule d'Eglise qu'ils représentent.

A ces actions estimées prioritaires pour les 3 années à venir, l'Unité pastorale des Collines veillera également à mettre en œuvre les décrets du synode des jeunes (2015-2016) promulgués le 19 mars 2016 et sera attentive à promouvoir et à suivre la grande assemblée des familles réunie au cours de l'année 2017-2018 (décrets 28-30).

4. A moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

A. Les pas encore à faire, discernés durant l'année Refondation

- 1) Dans le souci qui reste celui de l'Unité pastorale des Collines de rendre des services accessibles à tous les paroissiens, une **école des devoirs** sera fondée (idéalement une sur le pôle de Frasnes et une sur le pôle d'Ellezelles), et une réflexion sera menée à propos de leur financement et des autres modalités pratiques ainsi qu'à propos de leur emplacement (lieu neutre) et de leur fonctionnement (bénévoles, fréquence, critères d'admission,...).
- 2) En continuité avec l'idée des services offerts à tous, une **école de vie** pourra voir le jour dans le but de proposer aux plus jeunes (6-13 ans) de réaliser ensemble des activités manuelles (jardinage, bricolage,...). Certains projets pourront se vivre au centre pastoral La Belle-Eau.
- 3) Les **services à caractère social** seront redynamisés, les initiatives existantes seront soutenues et les paroissiens encouragés à y participer et à s'y engager (Equipe solidarité, Services d'Entraide, ACRF, ...). Une **équipe de la diaconie** sera constituée (décret 9) et veillera à coordonner les nombreux services (secteurs de la santé et de la solidarité) organisés dans l'Unité pastorale.
- 4) Dans le cadre des **célébrations**, une ambiance conviviale sera suscitée et perpétuellement déployée, en proposant des voies concrètes où l'on chercherait à prendre des nouvelles les uns des autres. Cette proposition sera en lien avec un **service d'accueil** pour la célébration du dimanche (décret 34, en lien avec les décrets 32-33).
- 5) Une place importante sera consacrée **aux enfants et aux jeunes**, notamment en les associant davantage aux célébrations. En vue de rendre la liturgie plus vivante, une **chorale d'enfants** accompagnée de **jeunes musiciens** sera créée et le **répertoire de chants** sera revu et adapté pour les messes des familles (décret 4 du synode des jeunes).

B. Continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

- 6) Mise en place d'une **équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse** (décret 9, cf. fiches « catéchèse et initiation chrétienne » et « catéchuménat », et nouvel organigramme diocésain pour la catéchèse des enfants).
- 7) Réflexion fondamentale et action sur la **communication** dans la Paroisse nouvelle (décrets 22 à 25).
- 8) Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de **l'eucharistie dominicale** (décrets 32-33).
- 9) Formations à la **prière** (décret 36).
- 10) Mise en place de liens avec des **lieux-sources** (décret 39) et de groupes de partage de la Parole et de vie (décret 40).
- 11) Liens à établir avec une communauté de vie consacrée (décret 42).
- 12) Réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).

5. Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots -qui ont leur importance-, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée des Collines pour les 3 ans à venir, à dater de ce 1^{er} octobre 2017.

+ Guy,
Evêque de Tournai

+ Guy Harpigny, Evêque de Tournai

Abbé Xavier Huvenne,
Doyen et Responsable de l'Unité pastorale